



## HOTEL DES VENTES d'AVIGNON

### CONDITIONS DE VENTE

#### 1- GARANTIES

Conformément à la loi, les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du Commissaire-Preneur. Les attributions faites dans le catalogue de la vente ont été établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente. L'ordre du catalogue sera suivi. Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des objets mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée. Les dimensions et les estimations sont communiquées à titre indicatif. L'état des cadres n'est pas garanti, les restaurations d'usage et rentoilage sont considérées comme mesures conservatoires n'entraînant pas de dépréciation. Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et inscrites sur le procès-verbal.

#### 2- ORDRES D'ACHAT ET ENCHERES PAR TELEPHONE

Un enchérisseur ne pouvant assister à la vente devra remplir un formulaire d'ordre d'achat accompagné de la copie recto-verso d'une pièce d'identité. Le commissaire-preneur agira pour le compte de l'enchérisseur, selon les instructions contenues dans le formulaire d'ordre d'achat, ceci afin d'essayer d'acheter le ou les lots en ne dépassant pas, en aucun cas, le montant maximum indiqué par l'enchérisseur. Les ordres d'achat et les demandes d'enchères téléphoniques doivent nous parvenir au plus tard la veille de la vente à 18h. Il s'agit d'un service gratuit et d'une facilité pour les clients. Le commissaire-preneur ne peut être tenu responsable d'avoir manqué d'exécuter un ordre ou une demande d'enchères téléphoniques par erreur ou toute autre cause.

Pour éviter les erreurs et les abus, aucune demande d'enchères téléphoniques ne sera acceptée pour les lots dont l'estimation minimum est inférieure à 300 €.

#### 3- ENCHERES

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur, et aura pour obligation de remettre ses nom et adresse ainsi qu'un chèque de garantie. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjugé », le dit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau.

#### 4- FRAIS DE VENTE

21.60% TTC en sus de l'enchère

14.40% TTC pour les ventes judiciaires (lots précédés d'une astérisque)

#### 5- PAIEMENT

Le paiement est comptant et doit s'effectuer au moyen de :

- Carte bancaire à l'étude

- Virement bancaire (IBAN sur demande)

- Espèces : Jusqu'à 1000€ maximum

Jusqu'à 15 000 € lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle

- Chèque certifié de banque

#### 6- DÉFAUT DE PAIEMENT

À défaut de paiement l'objet pourra être remis en vente selon la procédure sur folle enchère immédiatement ou à la première opportunité.

L'opérateur de vente volontaire est adhérent au Registre central de prévention des impayés des Commissaires-Preneurs auprès duquel les incidents de paiement sont susceptibles d'inscription. Les droits d'accès, de rectification et d'opposition pour motif légitime sont à exercer par le débiteur concerné auprès du Symev 15 rue Fressinet 75016 Paris.

#### 7- RETRAIT DES ACHATS

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais. Dès le prononcé de l'adjudication les objets sont placés sous l'entière responsabilité de l'acheteur. Le magasinage ne saurait engager la responsabilité de l'opérateur de vente à quelque titre que ce soit. À partir d'un délai de quinze jours, il sera perçu cinq euros de frais de gardiennage par jour et par objet.

#### 8- EXPÉDITION

Pour toute demande d'expédition, veuillez contacter la société Mail Boxes Etc., prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'envoi de vos achats. Tél. : 04.84.51.05.17 ou par mail

[mbe2520@mbefrance.fr](mailto:mbe2520@mbefrance.fr)



## MODALITES D'EXPÉDITION

**HÔTEL DES VENTES D'AVIGNON – 2 rue Mère Térésa – 84000 AVIGNON**

### Enlèvement sur place



*Tous les objets*

Gratuit

### Expédition



*Prestataire professionnel qui se charge de l'emballage et de l'expédition*

Tarifs sur demande  
tél. : 04.84.51.05.17

[mbe2520@mbefrance.fr](mailto:mbe2520@mbefrance.fr)

### Transporteur de votre choix



*Mobilier, œuvres fragiles, véhicules, etc.*

Sur devis

### Comment estimer vos frais d'expédition ?

Les objets présentés en ventes publiques n'ont pas de dimensions normalisées, **ils demandent donc chacun une estimation particulière de leurs frais d'expédition.** Pour toutes questions contactez la société MailBoxesEct. au 04.84.51.05.17 ou par mail [mbe2520@mbefrance.fr](mailto:mbe2520@mbefrance.fr)

### Enlèvement obligatoire et délais d'expéditions

Dès lors que vous aurez réglé votre bordereau et convenu des modalités d'expédition, vos lots vous seront généralement envoyés dans un délai d'environ 15 jours ouvrés en fonction de la complexité du transport.

Attention, vous êtes responsable de l'enlèvement de vos objets après la vente. La maison de ventes ne peut pas se substituer à un garde meuble.

*Remarque : aucune remise de lot ne sera effectuée avant le paiement intégral du bordereau d'adjudication. Des frais de gardiennage pourront être facturés à l'acheteur.*

### **Transporteurs**

Pour un enlèvement sur place ou un devis d'expédition (axe Avignon-Paris), nous vous recommandons :

**ART SERVICE ROUTE – Monsieur Pascal Pouchain - tél. : 06.80.74.34.62 - [asr-sarl@orange.fr](mailto:asr-sarl@orange.fr)**